

L'association des Solos

lutte contre la solitude

« **G**âce à l'association, j'ai pu me reconstruire un groupe d'amis et participer à des activités que je n'aurais jamais faites seule. » Après son divorce, il y a plusieurs années, Maryline Boel s'est inscrite à l'association des Solos de Massy pour reconstruire sa vie.

Cette association nationale, présente en Essonne à Massy et à Evry, permet aux personnes seules, divorcées ou veuves de

renouer des amitiés avec des personnes qui partagent leurs difficultés personnelles. « *Après une séparation, il y a beaucoup d'amis que l'on ne voit plus et ceux avec qui on garde contact sont en couple. Ce n'est donc pas évident, poursuit cette habitante de Villebon-sur-Yvette. Même si chacun est assez discret sur sa vie privée, dans l'association, on est tous dans la même situation et on se comprend.* »

Une fois inscrits, les membres



Jacqueline Tardieu, la coordinatrice de l'antenne de l'association de Massy.

de l'association ont accès à une grande base de données sur son site Internet. Chaque jour, des "Solos" proposent une multitude d'activités diverses dans toute la France comme des randonnées, des sorties bowling, cinéma... « *On peut même s'y rendre quand on est vacances* », se réjouit-elle.

Retrouver un bien-être personnel

A 60 ans, Jacqueline Tardieu, la coordinatrice de l'antenne

de Massy qui recense 142 membres, est veuve. Tous les mois, elle organise une soirée dansante dans une salle de la Maison de la formation et de l'emploi que la ville de Massy met à leur disposition. « *Nous accueillons les nouveaux venus autour d'un buffet où chacun participe et après on danse !* », s'enthousiasme-t-elle. Le prochain rendez-vous est d'ailleurs fixé samedi 25 août à 18h.

Ces deux membres avouent avoir retrouvé un bien-être personnel grâce aux "Solos". La coordinatrice constate même la formation de couples au sein de l'association. « *Même si nous sommes heureux pour eux nous leur demandons d'être discrets car les "Solos" ne sont ouverts qu'aux personnes seules* », précise-t-elle.

■ **Pauline Chastanet**

• Rens. au 06.83.36.40.15
ou au 06.33.67.91.88. et sur
www.asso-des-solos.fr